

Association des Médecins du Canton de Genève

## Sommaire

Editorial	1-2
Pétition contre l'affaiblissement de la médecine de famille	2
Que ferez-vous le 1 <sup>er</sup> avril 2006 ?	2-3
Lettre ouverte à l'OFSP	3-4
Tiers garant - tiers payant	4
Mme H : une autre vision de l'hôpital	5
AMG-Santésuisse	6
Hommage	7
Revue de presse	7
Candidatures	7-9
Mutations	9
Petites annonces	10-11
Agenda	11-12

## Le grand chambardement

Est-ce ce que vous attendez d'un nouveau président ? J'ose espérer que non car je devrais vous décevoir. L'AMG est certes en perpétuelle évolution et elle se remet en question. Mais il n'y aura pas de cataclysme car mes prédécesseurs ont conduit notre "syndicat" avec autant de sagesse que d'énergie. Je reprends donc le témoin dans la continuité et je ferai référence, comme Blaise Bourrit, au message de Claude Aubert quittant la présidence voici six ans :

«... être soucieux, c'est se donner le temps d'attendre, d'observer en silence, pour intervenir au moment favorable. La réalité est si complexe qu'elle résiste aux slogans qui ne satisfont que les bavards. Mais elle réagit fortement au grain de sable placé judicieusement.»

«Porter le souci, ce n'est pas aller de droite à gauche, frénétiquement, pour éteindre (ou allumer) les incendies. C'est plutôt se taire, écouter puis rassembler les esprits afin de permettre à l'ensemble d'élaborer une solution créative.»

Le chambardement, il n'est et ne sera pas à l'AMG, mais plutôt à la rue de l'Hôtel-de-Ville. Vous l'avez vu, le DASS n'est plus. Notre interlocuteur est désormais le DES, le *Département de l'économie et de la santé* sous la houlette de notre collègue Pierre-François

Unger. Et le volet social du défunt DASS a passé au DSE, le *Département solidarité et emploi* de François Longchamp. A ne pas confondre.

Voilà la santé et le social séparés. Cette décision est originale, mais elle s'inscrit parfaitement dans l'histoire genevoise. Il faut se souvenir que l'Hôpital général a été créé en 1535, en pleine Réforme, regroupant plusieurs établissements existants. Au Moyen-Âge, l'assistance était l'affaire de l'église ou de philanthropes. Les genevois ont de la sorte ouvert la porte à une responsabilité publique et laïque de l'assistance même si l'hôpital a continué d'être financé en partie par des collectes... parfois obligatoires. Les pauvres étaient alors assistés soit à domicile, soit à l'hôpital en fonction des nécessités. L'hôpital n'était pas le nid de médecins et de technologie que nous connaissons aujourd'hui. Les médecins et chirurgiens s'y rendaient certes régulièrement pour prodiguer leurs soins, mais ceux qui le pouvaient se faisaient de préférence soigner chez eux.

Le vénérable Hôpital général a tiré sa révérence en 1869 pour faire place à deux établissements distincts : l'Hôpital cantonal dévolu aux soins médicaux et l'Hospice général investi de l'assistance publique, désormais garantie à tous les genevois. C'est



Ä

K

ÄRZTEKASSE

CAISSE DES MÉDECINS

C

M

CASSA DEI MEDICI

Tout devient simple ...

avec la Caisse des Médecins comme partenaire

CAISSE DES MÉDECINS ROMANDIE

Route de Jussy 29 · Case postale 316 · 1226 Thônex

Tél. 022 869 45 50 · Fax 022 869 45 07

direction04@caisse-des-medecins.ch · www.caisse-des-medecins.ch

donc dans une continuité séculaire que l'aile du gouvernement se lève sur leur indépendance. Rappelons-nous que la LAMal nous a, nous aussi, affranchis de l'assistance. Certains d'entre vous ont connu le devoir de soigner à meilleur compte les patients démunis en comptant sur les plus aisés pour leur confort matériel. Désormais, le banquier et le clochard connaissent la même valeur de point Tarmed. C'est le prix fixé, que dis-je, imposé. Il doit correspondre à la valeur de nos prestations, pas au prix que notre «client» peut payer. C'est comme ça. Le fardeau financier de l'assistance ne repose décidément plus sur nous.

Suis-je alors déchargé du souci des démunis, moi qui ai promis par le serment de Genève de consacrer ma vie au service de l'humanité? Oui et non. Au plan économique, je fournis des services qui ont une valeur et un prix, et il n'y a aucune

honte à avoir à ce propos. Si les caisses de l'Etat sont vides, l'Etat est pourtant riche (!) et il lui appartient de faire bon usage de cette richesse. Au plan humain, nous serons toujours confrontés à de grandes et de petites misères et il n'est pas imaginable que nous y soyons indifférents. Nous consacrerons donc l'énergie nécessaire à défendre l'intérêt particulier comme l'intérêt général des patients.

Notre volonté n'est aujourd'hui pas au chambardement, mais à une évolution qui sera faite d'innovations, si possible de simplifications, ceci dans un climat positif et dans une relation de confiance. La guerre des tranchées qui s'annonce du côté des assureurs est idiote et stérile. S'il le faut, nous y sommes prêts, résolument. Nous ne la souhaitons pas.

Dr Pierre-Alain Schneider

## Pétition contre l'affaiblissement de la médecine de famille

Chers Confrères,

Les Genevois sont en retard dans la collecte de signatures à leur cabinet!

Il est grand temps de se bouger... Pas de politique au cabinet n'est plus de mise aujourd'hui!

C'est ce que les dirigeants de nos sociétés de généralistes pensent et nous aussi!

Alors merci d'aller sur [www.ssmg.ch](http://www.ssmg.ch) pour télécharger la pétition et vous préparer à la grande manifestation du samedi 1<sup>er</sup> avril à Berne dès 14h.

Nous comptons sur vous!

Dr Philippe Fontaine, président du GGMO  
(Groupement Genevois des  
Médecins Omnipraticiens :  
– Généralistes et Internistes – Généraux)

## Que ferez-vous le 1.4.2006 ?

«Je vais à la manifestation à Berne!» devrait répondre tout médecin exerçant dans ce pays, sans la moindre hésitation! Le but n'est bien sûr pas de vociférer «houleusement» contre notre ministre (même s'il le mériterait...), ni d'organiser une grande foire des revendications. Nous ne voulons pas manifester «contre» tout ce qui nous est imposé, mais bien «pour» une médecine de qualité, que nous sommes seuls à savoir définir.

Certes, on peut se poser la question de savoir si une manifestation est la meilleure réponse aux «couche-pineries» introduites à l'occasion de la Nouvelle

année, et s'il n'aurait pas été judicieux d'associer aussi les spécialistes à cette démarche. Là n'est pas vraiment la question, les médecins de premier recours étant les plus menacés ce sont eux qui ont pris l'initiative et c'est très bien ainsi.

Ce que chaque médecin, généraliste ou spécialiste, doit réaliser sans tarder, c'est que nous sommes tous concernés et que les mesures qui attaquent le laboratoire et imposent la prescription de génériques, sans parler du scandale de la radiologie, ne sont que des ballons d'essai, pour tester notre capacité à réagir et à nous défendre. Sans signe clair de notre part, les

mesures de contraintes de toutes sortes vont pleuvoir sur l'ensemble du corps médical, et l'exercice de notre profession deviendra pratiquement impossible en tant qu'indépendant.

La présence de milliers de médecins le 1<sup>er</sup> avril, qui se réunissent pour dire leur envie de travailler dans des conditions décentes, de pouvoir gérer leur cabinet de manière à offrir les meilleurs soins aux patients dans un respect des coûts justes de leur travail doit être un signal extrêmement fort vis-à-vis du monde politique et de la direction de la FMH. Nous devons exprimer haut et fort notre volonté de continuer à offrir une médecine de qualité basée sur des soins de premier recours de qualité et démontrer notre détermination essentiellement face à deux personnes : d'une part Monsieur Couchepin qui doit sentir, à travers notre présence en nombre, la force de notre conviction, et d'autre part notre Président, le Docteur Jacques de Haller, qui a aussi besoin de signaux forts de la base pour mener à bien la politique de la FMH.

En fait, les généralistes ont pris un gros risque en annonçant dès maintenant la manifestation dans la presse. Car, sur ce coup-là, les médecins n'ont pas droit à l'erreur ! Nous ne pouvons pas imaginer le cauchemar de la vision de 200 ou 300 personnes dis-

seminées sur la Place Fédérale... Cela représenterait un coup terrible et probablement fatal pour les médecins de Suisse, la preuve qu'attend Monsieur Couchepin que les médecins sont incapables de se fédérer autour d'une idée et reviendrait à l'encourager dans ces décisions non concertées qui nous gâchent chaque jour un peu plus le plaisir de travailler. Ce serait surtout un signal terriblement démotivant pour notre Président, qui pourrait le conduire à penser qu'il ne vaut guère la peine de se fatiguer à la tâche pour des gens qui sont incapables de consacrer quelques heures à la défense de leur outil de travail. Peut-on imaginer le climat des négociations Couchepin - de Haller (s'il y en avait encore... !) si la manifestation venait à être un échec ?

Réfléchissez-y bien, Chers Confrères, venez nombreux, soyez des nôtres, votre présence est indispensable car personne n'ira à votre place ! C'est une occasion unique de démontrer notre volonté et notre solidarité, il y va de notre crédibilité !

Dr Jean-Pierre Grillet  
Dermatologie et Allergologie FMH  
1206 Genève

## Lettre ouverte de l'OFSP

*Réponse de l'OFSP, au nom de Monsieur Couchepin, à la lettre du Docteur André Deom, publiée dans notre édition de décembre 2005, à propos de la valeur du point de laboratoire.*

Monsieur le Conseiller fédéral Pascal Couchepin a bien reçu votre lettre et vous en remercie. Il nous a chargés de vous répondre, en notre qualité de section compétente à l'Office fédéral de la santé publique.

Depuis des années, les coûts et les primes d'assurance obligatoire des soins ne cessent d'augmenter. C'est ce qui a conduit le Conseil fédéral à soumettre au Parlement diverses révisions législatives, dont les mesures auront pour effet de freiner l'évolution des coûts et, par conséquent, celle des primes. Mais puisque les délibérations parlementaires au sujet de ces révisions se prolongent, le Conseil fédéral et le Département fédéral de l'Intérieur (DFI) sont bien obligés d'exploiter toutes les possibilités à leur disposition au niveau de l'ordonnance pour maîtriser les coûts. Ainsi, M. Couchepin a décidé le 9 novembre 2005 un abaissement général de la valeur du point

pour les analyses de laboratoire, qui touche aussi bien les laboratoires privés que ceux des hôpitaux ou les laboratoires des cabinets médicaux.

Nous avons conscience que l'abaissement linéaire des tarifs pour l'ensemble des analyses de laboratoire n'est pas une solution entièrement satisfaisante. Une diminution tarifaire ciblée, sur la base d'un examen systématique du coût des analyses, serait préférable, sous certaines conditions, mais cette alternative n'est pas encore possible à l'heure actuelle. L'année prochaine, les tarifs de la liste des analyses feront l'objet d'un examen systématique avec, le cas échéant, des adaptations tarifaires ciblées.

Comme vous le mentionnez vous-même, votre secteur a fourni ces dernières années des efforts pour nous aider à établir des données servant à l'évaluation de la situation actuelle des coûts dans les laboratoires. Malheureusement, ces travaux n'ont pas permis d'obtenir un résultat applicable aux tarifs de la liste des analyses. La diminution de la valeur du point ayant été effectuée dans un très bref délai, la

Commission fédérale des analyses n'a pu être consultée. Cette commission, tout comme les autres commissions du domaine des prestations de la LAMal, exerce une fonction consultative ; la désignation des prestations relève de la seule compétence du DFI.

La statistique des caisses-maladie n'est de fait pas encore entièrement transparente dans tous les domaines. Nous sommes conscients que l'introduction de TARMED a entraîné un transfert de certains coûts provenant des laboratoires des cabinets médicaux. Ceux-ci sont effet passés de la catégorie des prestations médicales vers celle des prestations de laboratoire sans que les analyses elles-mêmes aient réellement augmenté en conséquence. La statistique

mentionnée n'a donc pas servi de base pour la diminution de la valeur du point de la liste des analyses du 1<sup>er</sup> janvier 2006.

Les autorités compétentes sont parfaitement conscientes de la situation dans laquelle se trouvent les laboratoires et du rôle de ces derniers au sein de notre système de santé. Croyez bien que nous déploierons les difficultés que la diminution si rapide de la valeur du point vous a occasionnées.

Gertrud Mäder  
Adjointe scientifique OFSP

## Tiers garant - tiers payant

### Communication de la FMH

Les cantons sont régulièrement confrontés à la question du «tiers garant - tiers payant». Ceux qui ont choisi le système du tiers payant doivent faire face au problème suivant : comment savoir en temps utile que la caisse-maladie ne payera pas les factures d'un assuré parce que, pour cause de non-paiement des primes, elle a suspendu la prise en charge des prestations ?

La situation juridique a maintenant changé en ce qui concerne cette suspension des remboursements : la réglementation a été modifiée et transférée de l'OAMal dans la LAMal. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006, les caisses peuvent suspendre le versement des prestations conformément à l'art. 64a de la LAMal dès qu'elles ont déposé une demande de continuer la poursuite (autrefois, l'art. 90 OAMal exigeait que les caisses soient tout d'abord en possession d'un acte de défaut de biens).

### Conclusion :

- Le système du tiers payant n'en devient pas plus attrayant.
- Dans les cantons appliquant le système du tiers payant, il sera indiqué, le cas échéant, d'adapter la convention d'adhésion à la nouvelle situation en ce qui concerne le devoir de la caisse d'informer le médecin sur la suspension des prestations : il n'est plus admissible que ce devoir n'existe qu'à partir de la réception d'un acte de défaut de biens car, si tel était le cas, l'information parviendrait trop tard au médecin.

Hanspeter Kuhn  
Secrétariat du Service Juridique FMH

## Hospitalisation à domicile (HAD)



**PHARMACIENS**  
PHARMACIE CLINIQUE AMBULATOIRE

4, rue des Cordiers, 1207 GENÈVE  
tél (fax): 022 420 64 80 (81)

**24h/24h au 022 420 64 80**

1. Le médecin – de l'hôpital ou de la ville – prescrit.
2. SOS Pharmaciens prépare les médicaments injectables, le matériel nécessaire et dispense au domicile du patient.
3. L'infirmière administre les médicaments.
4. L'équipe – médecin, pharmacien, infirmière – assure le suivi et adapte ses prestations aux besoins du patient.

antibiotiques intraveineux, chimiothérapie, traitement antalgique, soins palliatifs, nutrition entérale et parantérale, hydratation, etc.

**Remboursée par l'assurance de base**

## Mme H : une autre vision de l'hôpital

*Résumé du Dr Eric Bierens de Haan du colloque des HUG du mardi 20 décembre 2005. Tous les résumés des colloques des HUG sont sur le site [www.labomgd.ch](http://www.labomgd.ch).*

Dernier colloque de l'année... Ce matin on nous emmène au théâtre... L'idée est du Professeur Sappino... Il a dû malheureusement s'absenter et ne peut pas nous présenter lui-même le spectacle... C'est donc le Professeur Dietrich qui s'en charge. Ce sera un one-woman-show de 55 minutes, présenté par Christelle Mandallaz, actrice, qui nous montrera une autre vision (satirique ?) de l'hôpital.

Les lumières s'éteignent... Une jeune femme, cheveux courts, descend les marches de l'auditoire et sur scène nous raconte son histoire. Elle s'appelle Madame H. Un jour son médecin lui annonce sur son répondeur que ses examens ne sont pas bons. Il faut faire des tests supplémentaires à l'hôpital... L'angoisse... A l'hôpital les médecins se succèdent et posent les mêmes questions. Elle n'y comprend rien et part en claquant la porte. Après quelques temps, elle reçoit un nouveau message sur son répondeur : Maladie de Hodgkin... Le stade... L'histologie... Le traitement... Les rendez-vous... Et l'attente d'une confirmation...

La valse des thérapeutes qui savent comment vous faire du bien, magnétiseur, homéopathe, guérisseur et naturopathe... Chacun y va de sa théorie, de son explication... La faute à la mère, le père absent, le secret de famille..

Tout le monde subitement s'improvise médecin... Il faut se battre... On guérira... Ça ira bien. Mais on cherche à oublier avant tout qu'il n'y a pas de règles... Que la vie est fragile... Que nous allons devoir un jour quitter la terre... Qu'il faudra tout lâcher et mourir... Et la chimio se met à transformer le corps... Perte des cheveux, des sourcils... Perte du goût et nau-sées... Il faut mettre un petit boîtier sous la peau... Sur le devant du thorax... Un port-a-cath... Pour transfuser médicaments ou plaquettes... Ah non, ça se verra à la plage ! Il n'en est pas question ! Le doc-teur est d'accord de faire une entorse à l'habitude... On le placera de côté, ça ne se verra pas... Quel chouette docteur ! La narcose... Le réveil... La sortie... La reprise de contact avec la vie... Les séances de maquillage/camouflage pour masquer les dégâts. Le chauffeur de taxi et ses encouragements gentils... La

chanson de Jean-Louis Aubert «Comme un accord»... Les amis... La famille... L'infirmier amoureux... Les cartes postales et les lettres... La rémission... La ligue contre le cancer... Les projets qui recommencent... Les promenades seules... La beauté des arbres et des feux d'artifice... Le vol en parapente et le séjour en Martinique... Et un beau jour, la rechute annoncée encore une fois sur le répondeur... La maladie a repris le dessus... L'effondrement... Le refus de se soigner et... Finalement, après une rencontre avec un certain médecin et une certaine patiente étant, elle aussi, déjà passée par là, l'acceptation d'une nouvelle chimio suivie d'une autogreffe... La vie en chambre sté-ri-le... La vue sur les Alpes... Le couple de pigeons sur le rebord de la fenêtre et au jour J les trois sachets sor-tis de l'azote liquide, mis à tiédir dans de l'eau à 37°C puis perfusés pour recoloniser ce corps déshabité... Et la vie qui repart...

Voilà l'histoire de Mme H, raconté par Christelle Mandallaz. Difficile de ne pas croire que c'est de son histoire à elle qu'il s'agit... (ou de l'une de ses pro-ches). Parfois caricaturale, lorsque le médecin laisse sur le répondeur les messages de Bléomycine et de Vinblastine qui seront nécessaire au traitement, par-fois très juste lorsque les thérapeutes de tous bords y vont de leur interprétation et de leurs conseils et que «... l'on est si influençable lorsque l'on est malade». Parfois très bouleversant lorsque le diagnostic tombe et que le désespoir s'installe... Parfois peu convain-cant lorsque la mégère/boulangère du quartier a un accent exagéré.

La satire médicale est douce, médecin et infirmière ne sont pas (trop) déjantés et la malade s'en sortira... Du rire aux larmes, c'est une belle performance théâ-trale et c'est un poème sur la fragilité, et la vie... Quel travail que d'être parvenu à mettre des mots sur tou-tes ces expériences extrêmes.

C'était bien... belle initiative du Professeur Sappino et belle performance de Mme Mandallaz.

## AMG-santésuisse : point sur les divergences

*En réponse à l'éditorial de Monsieur Pierre Chavier, publié dans l'édition de décembre 2005.*

Vous cherchez une alternative à la situation qui prévaut dans le système de santé actuel ? Choisissez le chemin du dialogue et du partenariat plutôt que la polémique stérile qui ne vise qu'à mettre une distance infinie entre les acteurs du système de santé. Vous diabolisez vos partenaires et cherchez ainsi à persuader les médecins qu'en éliminant le maillon des assureurs dans la chaîne de remboursement des soins, vous éliminerez l'empêcheur de tourner en rond dans la spirale des coûts. Solution simpliste, mais dont personne n'est dupe. Prenez vos voisins

Français, même à 20 Euros la consultation et même en augmentant la participation des assurés en ponctionnant leur salaire et en prélevant une participation par consultation, il leur faudra plusieurs décennies pour éponger les 33 milliards d'Euros de dette de l'assurance-maladie à la fin 2004. Ni le Conseil Fédéral, ni les assureurs-maladies ne veulent de cette solution pour les générations futures et pour la garantie qu'elles auront accès à des soins de qualité tout au long de leur vie.

Nicole Bulliard  
Chargée d'information  
santésuisse

## Réponse de l'AMG

*Nous souhaitons communiquer ci-après la réponse du Secrétaire général de l'Association suite à votre envoi du 12 janvier 2006.*

La réponse que vous nous avez demandé de publier laissera assurément les lecteurs de notre Lettre édifiés, voire pantois. En effet, face à la mise en cause du rôle de santésuisse et surtout de son utilité dans la gestion du système de soins actuel, vos arguments semblent limités.

Récapitulons :

- Vous stigmatisez notre attitude, en indiquant que nous ne souhaitons ni dialogue, ni partenariat et que notre objectif est de diaboliser santésuisse : Nous laissons juges les assurés, autorités cantonales et prestataires de soins de vos décisions de ne plus discuter avec eux, au prétexte que vous avez dénoncé tous les accords qui vous liaient à eux. Chacun de ces partenaires pourra apprécier à sa juste valeur votre déclaration.

- Vous qualifiez votre employeur «d'empêcheur de tourner en rond dans la spirale des coûts». Pour votre information, le corps médical est plus que décidé à discuter avec les caisses-maladie. Simplement, en l'état actuel, il constate que l'organisme faitier de ces caisses se refuse à tout dialogue. A notre connaissance, en matière de qualité, il nous semble que vos assurés exigent la meilleure qu'ils puissent avoir en regard des primes qu'ils vous payent. Il nous semble également, et de nombreuses enquêtes l'attestent, qu'ils font davantage confiance à leur médecin qu'à leur caisse-maladie pour juger du caractère approprié des soins qu'ils reçoivent.

La voie du dialogue que vous prônez ne pourra d'évidence être suivie que dans la mesure où chacun des partenaires pourra faire preuve de bon sens, d'honnêteté, de modestie et surtout d'absence d'arrogance.

Pierre Chavier

## Hommage à Jacqueline Lalive-Aubert

Jacqueline Lalive-Aubert nous a quitté bien trop tôt... Nous sommes nombreux à partager des sentiments de tristesse et de vide. Jacqueline, pour ceux qui ont eu la chance de la rencontrer, ne laissait personne indifférent. Traversant sa maladie avec le courage et la lucidité qui la caractérisaient, elle a continué à être présente comme à l'habitude, avec des projets, des émerveillements, cette capacité de nous rencontrer là où nous en étions et de nous entraîner un peu plus loin. Curieuse, pragmatique, tellement humaine et chaleureuse, elle a suivi son chemin, marquant son parcours professionnel par sa créativité, sa ténacité, sa

générosité et son humour aussi. En tant que psychiatre, elle a donné l'impulsion à la thérapie systémique et à la thérapie cognitivo-comportementale.

Intéressée à la psychiatrie sociale, elle avait la capacité de créer des ponts, et en particulier de rencontrer les praticiens non psychiatres pour travailler avec eux. Les membres de l'AMG lui rendent hommage et transmettent à son mari Claude Aubert, ancien président, nos sentiments d'amitié très sincères.

Dr Danièle Lefebvre

## Revue de presse de l'AMG

Nous rappelons à nos membres qu'ils peuvent recevoir une revue de presse journalière des articles parus dans La Tribune, Le Temps, 24 heures, le Matin, La Liberté et le journal Bilan en relation avec la santé par e-mail. Ces articles sont également accessibles

depuis le site internet de l'AMG. Les médecins désireux de recevoir cette prestation gratuite peuvent prendre contact avec Monsieur Damien Rossini, tél. direct 022 708 00 22, e-mail : [damienrossini@amge.ch](mailto:damienrossini@amge.ch).

## Candidatures

Le Conseil vous rappelle que vous avez le droit (article 19, alinéa 7 des statuts) de demander la discussion à une assemblée générale d'une candidature dans les dix jours qui suivent sa notification par voie de circulaire au corps médical ; si aucune demande de discussion n'est formulée, cela signifie que le corps médical accepte la candidature qui lui est proposée par le Conseil. Le Conseil fait en outre préavis chaque candidature par le groupe de spécialistes concerné.

Dr Patricio ANDRADE  
Rue de la Fontenette 31  
1227 Carouge  
Nationalité suisse. Né en 1967.  
Reconnaissance du Diplôme de Médecin en 2005.  
FMH de Gynécologie-Obstétrique

Après sa formation de médecin en Equateur, le Dr ANDRADE est arrivé en Suisse où il a complété sa formation de spécialiste en Gynécologie-Obstétrique. Il a ensuite travaillé au CHUV où il a eu la possibilité de se spécialiser dans le domaine de la fertilité. Il a repris un cabinet sur Genève en octobre 2005.

Dr Brahim LAKKI  
Nationalité suisse. Né en 1963.  
Diplôme de Médecin en 2004.  
FMH de Médecine Générale

Après ses études de médecine, le Dr Lakki a exercé dans une polyclinique à Alger avant de revenir en Suisse à Genève travailler dans l'institut de biologie de l'Université de Genève. Il a ensuite été médecin-assistant dans divers départements des HUG ainsi qu'à la Clinique Genevoise de Montana (VS). Il a également travaillé au Groupe Médical d'Onex et à SOS-Médecins.

## Candidatures (suite)

Dr Florent MICHEL  
Rue Emile-Yung 8  
1205 Genève  
Nationalité française. Né en 1953.  
Reconnaissance du Diplôme de Médecin en 2004.  
FMH d'ORL et Chirurgie Cervico-Faciale

Le Dr MICHEL a effectué sa formation médicale aux Facultés de Grenoble et Lyon. Il a obtenu son titre de Docteur en médecine, puis son titre de spécialiste en ORL et Chirurgie Cervico-Faciale en 1984. Il est installé depuis avril 2005 à Genève.

Dr Bernard MAEDER  
Chemin des Verjus 72  
1212 Grand-Lancy  
Nationalité suisse. Né en 1957.  
Diplôme de Médecin en 1990.  
FMH d'Anesthésiologie et Médecine Intensive

Le Dr MAEDER a effectué des études de physique à Zürich où il a obtenu un Master of Science, MSc. Il a ensuite effectué ses études de médecine à Genève, avant d'effectuer ses titres FMH au CHUV et à St-Gall. Il est également au bénéfice à la FMH d'un certificat de médecin d'urgence.

Dr Florence ROMBALDI  
Clinique de la Plaine  
Genève  
Nationalité suisse. Née en 1968.  
Diplôme de Médecin en 1996.  
FMH de Gynécologie-Obstétrique  
Après avoir obtenu son diplôme de médecine à Lausanne, le Dr ROMBALDI a effectué deux ans de formation dans des hôpitaux périphérique du canton de Vaud, puis elle a terminé cette année sa spécialisation de Gynécologie-Obstétrique aux HUG.

Dr Philippe-Pascal ROSSIER  
Institut d'Imagerie Médicale  
Rue Jean-Violette 5  
1205 Genève  
Nationalité suisse. Né en 1958.  
Diplôme de Médecin en 1985.  
FMH de Radiologie

Après avoir obtenu son diplôme de médecin à Lausanne, le Dr ROSSIER a effectué sa formation de Radiologie et a également suivi un cursus en Radio-Oncologie et en Médecine Nucléaire à Genève et à Lausanne. Après avoir pratiqué à Sion et à Sierre, il a rejoint l'équipe de l'Institut d'Imagerie Médicale en janvier 2003.

Dr Yasmine SAYEGH MARTIN  
Nationalité suisse. Née en 1970.  
Diplôme de Médecin en 1995.  
FMH de Radiologie et FA de Radiologie Pédiatrique

Le Dr SAYEGH MARTIN a suivi ses études de médecine à Genève, ainsi que sa formation de Radiologie générale. Elle a ensuite effectué une année de Radiologie Pédiatrique à Marseille et le reste de sa formation en Radiologie Pédiatrique à Genève. Elle est actuellement cheffe de clinique dans l'Unité de Radiologie Pédiatrique des HUG.

Dr Laetitia TERRAZ-BORNER  
Groupe Médical d'Onex  
Route de Loëx 3  
1213 Onex  
Nationalité suisse. Née en 1970.  
Diplôme de Médecin en 1998.  
Médecin Praticien

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son Diplôme de Médecin, le Dr TERRAZ-BORNER a effectué la plupart de sa formation post-graduée en périphérie (Aigle, Sion, Sierre, Montana). Elle s'est installée à temps partiel au Groupe Médical d'Onex depuis octobre 2001.

Dr Daniele ZULLINO  
Rue Verte 2  
1205 Genève  
Nationalité italienne. Né en 1962.  
Diplôme de Médecin en 1987.  
FMH de Psychiatrie

Après avoir suivi ses études à Bâle, le Dr ZULLINO a poursuivi sa formation en Psychiatrie à Königsfelden (AG), Bâle, Zürich et Gais (AR). Depuis 1996, il a travaillé dans le Département Universitaire de Psychiatrie Adulte à Lausanne, développant ses activités notam-

## Candidatures (suite)

---

ment dans le domaine des addictions et en psychopharmacologie clinique. Avant son transfert à Genève, il était responsable du programme de sevrage de la Division d'abus de substances et de l'Unité de recher-

che clinique du Département de Psychiatrie du CHUV. Il est depuis avril 2005 médecin chef de service du Service d'abus de substances aux HUG.

## Mutations

---

### Nouveaux membres

Les Docteurs Nadereh AZAR-PEY, Sophie BECART, Philippe BITTAR, Sandro BORGACCI, Christine DAVIDSON, Laura DI POLLINA, Doris GRASSHOFF, Gunhild HOFFMANN, Mélisande KELLEY-PUSKAS, Giorgio LA SCALA, Christina MANEFF, Loraine ROTH-OLSEN et François-Xavier TROILLET sont membres depuis le 9 janvier 2006.

### Statut de membre passif

Dr Georges STUCKELBERG

Dr Pierre ROSNER

Dr Eliane DE PEYER

### Démission

Dr Conrad HAUSER

### Médecins-conseil

AXA Compagnie d'assurances : Dr Alain BIGLER

Mobilière Suisse Assurances : Dr André BISETTI

Caran d'Ache SA : Dr Olivier REUILLE, médecin-conseil et Dr Bernard PETITPIERRE, médecin-conseil adjoint

GPA Guardian Protection SA: Dr Tamas PINTER

Intras: Dr Gérard PFISTER

Le Dr Peter RUETSCHI n'est plus médecin-conseil de l'INTRAS.

### Décès

Nous avons eu le regret de perdre le Dr Jacqueline LALIVE AUBERT le 10 janvier 2006, ainsi que le Dr Marinette WYSS le 23 janvier 2006.

### Exclusion

Dr Razah RAAD.

## Le nouveau spectacle du cirque du Soleil

---

«DRALION», le nouveau spectacle du Cirque du Soleil vous propose le **jeudi 6 avril 2006 à 20h30** une soirée exceptionnelle au profit de l'association Païdos pour les enfants et adolescents

Réservation auprès de l'association Païdos par tél. 022 734 08 00 ou e-mail [info@paidos.org](mailto:info@paidos.org)  
CHF 140.- par billet (catégorie 1)  
CCP 60-488321-3 [www.paidos.ch](http://www.paidos.ch)

## Petites annonces

### Annuaire escrocs

Une nouvelle fois, nous vous rappelons de bien prendre garde aux diverses offres d'annuaire qui peuvent arriver dans votre cabinet par courrier ou courrier électronique. Nous avons entendu parler notamment du Registre Internet de la Suisse, et d'un « Annuaire des Médecins 2006 » d'une société nommée PRINTUS. Nous vous recommandons de ne pas répondre à ce genre d'offres douteuses.

### Partage de cabinet médical

Eaux-Vives. Médecin interniste met à disposition des locaux dans un cabinet médical, pour un confrère de toute spécialité, dès 2006. Excellente localisation.

TÉL 022 786 05 50 (le matin)

### Recherche dermatologue et ORL

Nous sommes un Centre Médical installé sur la Rive gauche et recherchons pour compléter notre équipe un médecin dermatologue FMH ainsi qu'un médecin ORL FMH avec droit de pratique. Mme PAPA attend vos appels au 022 718 03 80

### Sous-location de cabinet

Chirurgien orthopédiste à Carouge souhaite partager avec confrère ou consoeur ses locaux spacieux équipés d'une salle d'opération agréée et d'une installation radiologique. Un bureau de consultation disponible avec partage des locaux communs. Convierait particulièrement à un chirurgien de la main.

Tél. 022 827 44 83

### Nouveau président du Groupe genevois des praticiens en soins palliatifs (GGPSP)

Le Dr Dominique HEGELBACH-FELLER a été élue Présidente du GGPSP lors de leur dernière Assemblée Générale. Elle succède ainsi au Dr Yves BEYELER.

### Nouveau président de la Société Genevoise de Chirurgie Orthopédique

Le Dr Pierre-Alain COURVOISIER a repris la présidence du groupe des chirurgiens orthopédiques, succédant au Dr Philippe BEDAT.

### Attestation fiscale 2005

Afin que l'AMG puisse établir l'attestation fiscale de formation continue, merci de faire parvenir, soit des copies des attestations des formations suivies en 2005, soit au minimum un récapitulatif de ces formations à Mme Patrizia FERIN du secrétariat AMG.

### Communiqué des HUG

#### Programmez vos hospitalisations au Département de médecine interne des HUG

De nombreux patients arrivent chaque jour au Centre d'Admission et d'Urgences des HUG avec un bon de leur médecin-traitant pour une hospitalisation élective, mais non programmée, en médecine interne, ce qui entraîne une stagnation des patients dans les unités de soins, alors que la programmation de leur séjour hospitalier et de leurs investigations par la pré-hospitalisation est sous-utilisée.

Celle-ci peut être atteinte au no de tél. 022 372 92 06 (heures d'ouverture: 9 h-12h; 13 h-16 h). Le chef de clinique de la pré-hospitalisation peut alors décider du meilleur lieu d'hospitalisation (médecine interne générale ou spécialité) avec le médecin-traitant et établir un programme d'investigation. D'avance merci de votre collaboration.

### Cherche confrère

Grand cabinet de Médecine Interne idéalement situé à la Servette (parking, bus, banque, Migros), cherche confrère pour partage locaux et infrastructures. Convierait à toutes spécialités ou généraliste.

Tél. 022 345 19 70

## Petites annonces (suite)

### Cabinet à remettre

Rive, 53m2. Entrée, salle d'attente et grande salle de consultation. Convierait pour 1 à 2 psychiatres. Très lumineux. Libre 01.07.2006.

Loyer 2100 Fr. CC.

Tél : 078 632 00 16

### Partage de cabinet médical

Boulevard des Philosophes 21. Médecin interniste souhaiterait partager son cabinet avec un confrère, idéalement un généraliste ou un interniste.

Tél 022 320 55 00

### Cherche cabinet

Médecin FMH Médecine Interne (ancien Chef de Clinique), cherche à reprendre un cabinet dès octobre 2006.

Tél. 076 437 88 32

### Recherche cabinet

Psychiatre installé à Genève depuis dix ans cherche nouveau local (fin de bail), dès juillet 2006. Partagerait volontiers avec collègue ou au sein d'un cabinet de groupe.

Tél. 022 328 29 22

### A remettre à Genève

Rive droite, cabinet de gynécologie-obstétrique, 100 m<sup>2</sup>, avec clientèle fidélisée.

Tél. 022 796 61 41

### Cabinet à remettre

Centre ville, possibilité pour deux médecins.

Tél. 079 375 51 25 (entre 18h et 19h)

## Agenda

### Formation personnelle à la Dynamique Corporelle de Relation pour Médecins / Praticiens / Thérapeutes

Exploration corporelle personnelle, travail expérimental de groupe, exploration professionnelle de la pratique

Cette formation de 3 ans débutera en septembre 2006

Brochure détaillée à disposition auprès d'ARTCOR (Association recherche et Thérapie corporelle) ou sur le site [www.artcor.ch](http://www.artcor.ch)

Dr André Stark, Avenue de la Jonction 18, 1205 Genève

Tél. 022 781 30 63, Fax. 022 320 82 28, e-mail : [artcor@worldcom.ch](mailto:artcor@worldcom.ch)



### 2<sup>e</sup> symposium de médecine psychosomatique de Genève Soigner : rencontre humaine ou technique spécifique ?

Jeudi 9 et vendredi 10 mars 2006

Auditoire Marcel Jenny, HUG

#### Programme Jeudi 9 mars

19h00-22h00 : Session 1 : Psychothérapie et médecine de premier recours : un enjeu de recherche et de politique de soins

## Agenda (suite)

### Programme du vendredi 10 mars

08h30-13h00 : **Session 2** : Les ingrédients biologiques et psychologiques de la rencontre thérapeutique en médecine

15h00-16h30 : **Session 3** : A l'écoute des savoirs du praticien : un atelier clinique

17h00-17h30 : **Tentative de synthèse** : «Technique ou rencontre humaine pour ou contre»

17h30-18h30 : **Conférence magistrale** «La psyché et le corps : une liaison passionnée»

Frais d'inscription : CHF 200.- pour les 9 & 10 mars, CHF 50.- pour le 9 mars, CHF 150.- pour le 10 mars, CHF 50.- tarif global étudiants

Informations et inscriptions :

Service d'accueil, d'urgences et de liaison psychiatriques

Hôpitaux universitaires de Genève, Mme Esther Robert-Charrue

Tél. 022 372 38 66, Fax 022 272 85 99

E-mail : [esther.robert-charrue@hcuge.ch](mailto:esther.robert-charrue@hcuge.ch)



### Femmes dans le monde du travail

#### Colloque AMG-OCIRT

Judi 4 mai 2006 de 8h30 à 12h30

Auditoire Marcel Jenny, Hôpital universitaire de Genève

Colloque crédité de 4 unités de Formation Continue, reconnue par l'AMG.



### La psychothérapie aujourd'hui : pluralité, recherche, formation

Samedi 18 mars 2006 de 9h30 à 17h

Auditoire Marcel Jenny – HUG

#### Conférences sur les thèmes suivants :

- Les réponses de la psychanalyse à la psychiatrie d'aujourd'hui. Variantes et paramètres.
- Faut-il en finir avec la pluralité des orientations psychothérapeutiques ?

#### Ateliers :

- Sexualité et psychothérapie
- Adolescence et psychothérapie
- Evaluation des thérapies mère-bébé
- Evaluation des psychothérapies
- L'avenir de la psychothérapie

Montant inscription : CHF 130.-, CHF 160.- sur place.

Ce symposium est proposé pour 6 heures de formation continue.

Inscriptions : Editions Médecine & Hygiène – Journée du 16 mars 2006

Psychothérapies, Avenue de la Roseraie 78, 1205 Genève, Fax 022 702 93 55,

E-mail [librairie@medhyg.ch](mailto:librairie@medhyg.ch)

## La lettre de l'AMG

Journal d'information de l'Association des Médecins du Canton de Genève

ISSN 1022-8039

Paraît 11 fois par an

### Responsable publication

Pierre Chavier

### Contact pour publication

Damien Rossini

Tél. 022 708 00 22

[damienrossini@amge.ch](mailto:damienrossini@amge.ch)

### Conception-réalisation

Christine Faucogney

### Publicité

Médecine & Hygiène

Tél. 022 702 93 41

[pub@medhyg.ch](mailto:pub@medhyg.ch)

### Impression

Médecine & Hygiène

Distribué à 2000 exemplaires

## AMG

12, rue Micheli-du-Crest

1205 Genève

Tél. : 022 708 00 22

Fax : 022 781 35 71

[www.amge.ch](http://www.amge.ch)

Les articles publiés dans *La lettre de l'AMG* n'engagent que leurs auteurs et n'expriment pas la position officielle de l'AMG.

**Prochaine parution :  
27 mars 2006**

**Délai rédactionnel :  
10 mars 2006**